



Programme Logement à soutien gradué

Fiche-résumé

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 

Basé sur les meilleures pratiques et les données probantes, le programme de logement à soutien gradué vise à permettre à l'utilisateur de développer une autonomie optimale afin qu'il puisse vivre de façon autonome dans un logement en recevant l'intensité de services adaptés à ses besoins, tout en favorisant son autodétermination et sa participation sociale.

Les usagers qui intégreront ce programme recevront des services d'accompagnement et de soutien offerts avec une intensité ajustée en fonction de leurs besoins. Ils réaliseront leur intégration à la vie en logement par un processus d'apprentissages en vue de favoriser l'acquisition des capacités nécessaires à la plus grande autonomie possible dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, et cela, directement dans leur logement personnel. L'estompage de l'intervention se réalisera en fonction des apprentissages réalisés. Selon la disponibilité des logements, les usagers pourront être intégrés dans des HLM, des OSBL d'habitation, des coopératives d'habitation, dans des chambres et pensions ou dans des logements appartenant à des propriétaires.

La force d'un réseau de soutien

En plus du soutien qui sera apporté aux usagers en logement par l'équipe d'intervenants, la réussite du projet repose sur l'apport de nombreux partenaires dont l'action sera déterminante dans la démarche d'intégration et de participation sociales de l'utilisateur. Il faut que l'utilisateur développe un sentiment d'appartenance à la communauté.

Aussi, au-delà des services publics, les proches des usagers représentent un réseau de soutien très important pour l'intégration en logement.

Profil de la clientèle

Ce programme s'adresse aux personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) qui :

- démontrent de la motivation par rapport à un projet personnel qui est de vivre de manière autonome en logement;
- ont été informés par leur intervenant-pivot des objectifs du programme et qui s'engagent à recevoir les services d'un éducateur-entraîneur du programme en fonction des apprentissages à réaliser;
- possèdent certaines habiletés préalables en lien avec la sécurité, notamment être capable de communiquer et utiliser les services d'aide d'urgence à l'aide d'un téléphone, de rester seul dans un logement et de gérer sa médication de façon autonome.

Objectifs du programme

- **Évaluer** le fonctionnement de l'utilisateur en lien avec les compétences à développer pour la vie en logement.
- **Accompagner et soutenir** l'utilisateur dans l'apprentissage de son autonomie fonctionnelle en lien avec la vie en appartement.
- **Développer** un réseau autour de l'utilisateur qui permettra d'assurer sa sécurité et le maintien de ses acquis.
- **Estomper** de façon graduée l'intervention.

Critères de fin de services

- L'utilisateur a atteint les objectifs du plan d'intervention. Il démontre un fonctionnement autonome avec ou sans aide de leur réseau.
- L'utilisateur ne démontre pas les capacités nécessaires à l'atteinte des objectifs, a une perte de motivation importante, exprime un refus de service ou développe un problème de santé majeur.



Programme

Logement à soutien gradué

Étapes d'actualisation du processus d'intervention

A : Évaluation détaillée de l'utilisateur en lien avec la vie en logement

Les intervenants procèdent à l'évaluation et aux observations détaillées des habiletés de l'utilisateur afin de préciser les acquis au niveau de l'autonomie et de cibler les interventions à venir. Ils identifient le mode d'apprentissage de l'utilisateur et les facteurs de vulnérabilité qui pourraient nuire à l'atteinte des objectifs du programme. L'équipe du CRDITEDME évalue, avec l'utilisateur et sa famille, le type de logement souhaité en lien avec ses champs d'intérêt, ses besoins et ses capacités financières.

B : Consolidation et développement du réseau de soutien de l'utilisateur

À cette étape, les intervenants identifient les membres du réseau actuel et voient à leur disponibilité et à leur engagement à soutenir l'intégration en logement de l'utilisateur. Ils effectuent des recherches dans la communauté pour trouver d'autres réseaux pouvant répondre aux besoins de soutien non comblés. Finalement, ils déterminent l'intensité d'implication requise par le réseau en début de programme et planifient l'estompage graduel selon les apprentissages qui seront effectués par l'utilisateur.

C : Élaboration du plan d'intervention

Le plan d'intervention permet de mettre en place des moyens visant à réduire les facteurs de vulnérabilité, de mettre en place un filet de sécurité et de prioriser les objectifs d'intervention afin de favoriser la transition entre le milieu actuel et l'intégration en logement.

D : Recherche de logement

À cette étape, l'éducateur entraîneur accompagne l'utilisateur et ses proches dans l'élaboration d'une stratégie pour la recherche de logement. L'équipe statue également sur les différentes responsabilités des personnes impliquées.

E : Révision du plan d'intervention

La révision du plan d'intervention s'effectue tous les 3 mois. À la suite de cette révision, 4 possibilités peuvent se présenter :

- Poursuivre les objectifs pour une période supplémentaire n'excédant pas 3 mois;
- Élaborer de nouveaux objectifs au plan d'intervention;
- Mettre fin au programme pour les conditions énumérées dans les critères de fin de services.

F : Intensité de soutien en logement

L'éducateur entraîneur a élaboré le plan d'action. L'éducateur voit à adapter le logement en fonction des besoins et des modes d'apprentissage de l'utilisateur. L'éducateur travaille le transfert des acquis de l'utilisateur en lien avec les apprentissages réalisés dans le milieu de vie d'origine en plus d'observer le fonctionnement de l'utilisateur dans son nouvel environnement. À cette étape, l'utilisateur développe de nouveaux apprentissages prioritaires et prévus par le plan d'intervention.

G : Estompage et fin de service

L'utilisateur a atteint ses objectifs au plan d'intervention et par le fait même les objectifs du programme. Un estompage graduel au niveau de l'intensité doit être planifié afin d'arriver à une fin de service dans un délai maximum de 12 mois. L'implication du réseau de l'utilisateur est essentielle afin de maintenir l'intégration en logement.

